

<https://www.snetap-fsu.fr/Generaliser-le-SNU-une-vision-reactionnaire-de-la-jeunesse.html>



Généraliser le SNU : une vision réactionnaire de la jeunesse !

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité -

Date de mise en ligne : mercredi 6 décembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Dès cette année scolaire, très précisément du 17 au 28 juin 2024, les élèves de seconde générale et technologique devront accomplir « une séquence d'observation en milieu professionnel », sur le modèle de ce qu'ils ont fait en Troisième mais pour deux semaines (Décret n° 2023-1111 du 29 novembre 2023 relatif à l'instauration d'une séquence d'observation en milieu professionnel en classe de seconde générale et technologique).

Tou-tes les acteur-trices du monde éducatif soulignent l'impossibilité pratique d'envoyer 550 000 élèves en entreprise en même temps, faute tout simplement de places.

Il s'agit en théorie d'une obligation sauf en cas de séjour à l'étranger au titre de la mobilité internationale ou... de séjour de cohésion du SNU. Nous y sommes : ce sera surtout l'occasion de généraliser le Service national universel au titre des dérogations possibles ! Car l'intention d'E. Macron depuis 2017 a toujours été de créer les conditions de la généralisation du Service national universel.

La généralisation du SNU avance déjà masquée (mais sous la contrainte) à l'Éducation nationale sous le label CLE , « classes et lycées engagés », dans le cadre duquel les « séjours de cohésion » en classe de Seconde, d'une durée de deux semaines, auront lieu sur le temps scolaire. L'affichage pédagogique ne doit pas tromper : il s'agit d'un projet éducatif qui disqualifie les enseignements scolaires au profit d'une conception autoritaire de l'éducation, le tout imprégné d'un simulacre de culture militaire.

Les jeunes ont besoin d'école et certainement pas de SNU !

Alors que le pouvoir défend les principes du libéralisme, vision qui fait porter sur l'individu l'entière responsabilité de son destin, y compris scolaire, et accroît les inégalités et l'exclusion, il tente dans le même temps de contrôler la jeunesse, avec des méthodes datant du XXème siècle qui consistent à la faire passer dans une institution chargée de l'encadrer.

Les personnels de l'Éducation travaillent au contraire, au quotidien auprès des élèves à l'apprentissage de la démocratie, à travers les enseignements bien sûr mais aussi en faisant vivre l'engagement des jeunes par leur participation aux instances, en accompagnant et formant les élu-es dans l'exercice de leur mandat, en veillant au respect des droits et des obligations des lycéens et lycéennes (réunion, expression, vie associative,...).

La citoyenneté scolaire ne peut se réduire à l'inculcation des « valeurs de la république », et à faire du SNU l'unique mode d'engagement...

Le SNU aurait pour vocation de pallier les soi-disant défaillances du système éducatif ? Ne serait-il pas plus simple de renforcer l'École pour qu'elle remplisse véritablement ses missions ? Un grand nombre d'activités proposées pour le SNU, pourrait être réalisé par nos établissements scolaires.

Un système scolaire puissant est la clé de l'insertion dans la société et de l'émancipation de la jeunesse. L'école publique doit avoir les moyens matériels et humains d'assurer partout et pour tou-tes un haut niveau d'éducation. C'est à la fois une marque de confiance dans la jeunesse, mais c'est aussi une revendication quand trop de jeunes sont laissé-es de côté. Nous avons besoin de la jeunesse pour construire une société plus juste, plus écologique, plus solidaire, plus féministe !